ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ANSM
Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

Décision DG n° 2015-223 du 30 juin 2015 portant habilitation d'inspecteurs de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

NOR : *AFSM1530469S*

Le directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Vu le code de la santé publique, et notamment la cinquième partie, livre III (partie législative) et livres III et IV (partie réglementaire);

Vu la décision DG n° 99-58 du 18 août 1999 modifiée portant désignation d'inspecteurs de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé;

Vu la décision DG n° 2011-181 du 22 juillet 2011 portant désignation d'un inspecteur de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé;

Vu la décision DG n° 2013-195 du 4 juillet 2013 portant désignation d'inspecteurs de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé;

Vu la décision DG n° 2013-206 du 12 juillet 2013 portant désignation d'inspecteurs de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé;

Vu la décision DG n° 2013-298 du 15 juillet 2013 portant désignation d'un inspecteur de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé;

Vu la décision DG n° 2013-289 du 17 juillet 2013 portant désignation d'inspecteurs de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Décide:

Article 1er

En application des articles L. 5313-1 à L. 5313-3 et R. 5412-1 du code de la santé publique, sont habilités à la recherche et à la constatation d'infractions pénales les inspecteurs de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé dont les noms suivent:

M. Pascal MEGESSIER, ingénieur d'exploitation des systèmes de production contractuel, à compter du 4 juillet 2015.

Mme Natacha BERNARD, docteur en hématologie cellulaire et moléculaire contractuel, à compter du 4 juillet 2015.

Mme Thu KOSKAS, pharmacien, docteur en biochimie contractuel, à compter du 12 juillet 2015.

M. Jérôme HOLZ, docteur en pharmacie contractuel, à compter du 12 juillet 2015.

M. Christophe TERRIER, docteur en pharmacie contractuel, à compter du 15 juillet 2015.

M. Guillaume GOUSSAIN, ingénieur microbiologiste contractuel, à compter du 17 juillet 2015.

Mme Laure ROY-CORNEC, ingénieur contractuel, à compter du 17 juillet 2015.

M. Régis ANDRE, ingénieur chimiste et physicien contractuel, à compter du 22 juillet 2015.

Mme Dominique ABOUTH, docteur en immunologie contractuel, à compter du 1er août 2015.

Article 2

Le directeur de l'inspection est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Fait le 30 juin 2015.

La directrice générale adjointe,
B. Guéneau-Castilla